



Vol à l'etalage en allemagne

Par **noemie62**, le **09/02/2015** à **01:08**

bonjour , j'ai volé il y a de cela plusieurs mois au dutyfree de francfort en allemagne , nous nous sommes fait arrêté mon amie et moi avec les articles (parfums , etcc...) et pour sortir nous avons restitué les articles plus payé 1500 euros (somme que nous avions sur nous) en liquide si nous declarions que ce n'était pas la premiere fois que nous volions au duty free (car oui nous avons deja volé 1 fois precedemment mais pas pris !!! et je nen suis vraiment pas fier) ! Pour ma part j'accompagner mon amie mais ce nest pas moi qui ai pris les articles ! Jai reçu un proces verbale il y a 3 mois stipulant que jetais condamné a 100 jours + 100 jours pour les deux delit et que lindemnité journalière etait de 20€ par jour donc que je devais leur payé 2000 euros !! je n'ai pas prété attention à la lettre , et jai reçu une autre lettre en allemand ou il me reclame 4145 euros !!! qu'est ce que je risque ??? pourquoi me reclame til autant ???svp aidez moi